

# Conseil économique et social

Distr. générale 13 février 2014

Original: français

### Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Quatre-vingt-seizième session

Genève, 5-9 mai 2014

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR:

propositions diverses

# Transport des matières des Nos ONU 1745, 1746 et 2495 en fûts à pression

Communication du Gouvernement de la France<sup>1</sup>

Résumé

**Résumé analytique**: Ce document vise à corriger la version française du tableau 3

de la P200 de l'ADR pour autoriser le transport en fûts à

pression des matières des Nos ONU 1745, 1746 et 2495.

**Décision à prendre**: Modifier la version française du tableau 3 de la P200.

Documents de référence: TRANS/WP.15/AC.1/84/Add.2, TRANS/WP.15/168

Le présent document est soumis conformément au paragraphe 1 c) du mandat du Groupe de travail figurant dans le document ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1, qui prévoit que le Groupe de travail doit «développer et mettre à jour l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)».

### Introduction

- 1. Dans le tableau 3 de la P200 de la version française de l'ADR, pour les Nos ONU 1745, 1746 et 2495, il ne figure aucune croix dans la colonne "Fûts à pression". Ce qui signifie que ces matières ne sont pas autorisées au transport en fûts à pression.
- 2. Or il semble s'agir d'une erreur puisque les croix figurent dans la version française du RID pour ces trois Nos ONU ainsi que dans les versions anglaise et russe de l'ADR.
- 3. Cette erreur existe depuis l'ADR 2003. Les croix étaient prévues dans les amendements adoptés par la Réunion commune en septembre 2001 (TRANS/WP.15/AC.1/84/Add.2). Par contre, elles ont disparues pour ces Nos ONU dans les textes adoptés par le WP.15 pour la version française (TRANS/WP.15/168).

## **Proposition**

4. Dans la version française de l'ADR, dans la P200, au Tableau 3 : Matières n'appartenant pas à la classe 2, ajouter une croix dans la colonne Fûts à pression pour les Nos ONU 1745, 1746 et 2495.

**2** GE.13-20837